



La Fédération des Délégués Départementaux de l'Éducation Nationale propose une campagne d'adhésion intitulée



Les Délégués Départementaux de l'Éducation Nationale sont avant tout « **des amis de l'école** ». Ils sont désignés par le Directeur Académique de leur département de résidence, pour 4 ans, après avis du Conseil Départemental de l'Éducation nationale. Chaque délégué exerce bénévolement sa fonction, dans la ou les écoles dont il a la charge.

Le rôle que nous tenons à l'école est de plus en plus nécessaire dans l'environnement éducatif complexe d'aujourd'hui. **Notre indépendance nous confère ce nécessaire rôle de médiation et de coordination entre enseignants, parents d'élèves, municipalité et services académiques.** Notre fonction de contrôle, de vigilance, de propositions intègre divers domaines : inspection des locaux, sécurité dans et autour de l'école, surveillance des effectifs, participation aux projets de travaux et d'aménagement, restauration scolaire, transports scolaires, caisse des écoles, activités périscolaires.

Ami de l'école publique, le DDEN s'inscrit pleinement dans la **défense de la laïcité**.

Cette campagne se décline autour de 3 axes :



Dans la ville ou dans mon village, il n'y a pas de DDEN dans l'école que fréquentent mes enfants. Aussi, **je veux un DDEN pour mon école** ... alors, ...

... **je remplis et transmets en ligne le formulaire proposé** qui sera adressé au président de l'Union des DDEN de votre département de résidence qui prendra alors contact avec vous.

<http://www.dden-fed.org/je-veux-un-dden-pour-mon-ecole/>



2 options :

- j'apporte mon soutien à la Fédération des Délégués Départementaux de l'Éducation Nationale **en remplissant en ligne le formulaire proposé.**
- j'apporte mon soutien à la Fédération des Délégués Départementaux de l'Éducation Nationale en faisant un don (**imprimé à télécharger en ligne**)

<http://www.dden-fed.org/je-soutiens-les-dden/>



Le meilleur moyen de soutenir et d'aider la Fédération des Délégués Départementaux de l'Éducation Nationale **est de devenir DDEN.**

Devenir DDEN, c'est être un ami de l'École publique et laïque, défendre ses valeurs ainsi que les élèves qui la fréquente.

Je deviens DDEN en remplissant en ligne le formulaire proposé sur notre site Internet : <http://www.dden-fed.org/je-deviens-dden/>

[J'accède à la campagne « J'aime les DDEN »](http://www.dden-fed.org/jaime-les-dden-2/)

<http://www.dden-fed.org/jaime-les-dden-2/>